

COLLECTIVITÉ

Les futurs habitants d'Hypercourt ne sont pas hyper satisfaits

Omiécourt, Hyencourt-le-Grand et Pertain vont fusionner pour donner naissance à Hypercourt. Ce nouveau nom rebute ou amuse les habitants, parfois pas au courant.

Depuis lundi 30 mai, c'est officiel, Omiécourt, Hyencourt-le-Grand et Pertain, entre Péronne et Roye, ne formeront plus qu'une seule commune, Hypercourt, au 1^{er} janvier 2017. Nous nous sommes rendus dans les trois communes pour demander aux habitants ce qu'ils pensaient de ce nouveau nom, alors que cette fusion est la première dans la Somme.

1 À OMIÉCOURT C'est sans doute l'endroit le plus connu des trois communes. Au restaurant routier Au bon accueil, situé sur la D 142, on connaissait déjà le nom d'Hypercourt. « Ils ont voulu faire un mélange. On va s'y faire. Ce n'est pas top, mais c'est marrant », estime la tenancière, Héloïse. « Ça a été hyper vite », rigole Anouar, un client, qui vit lui aussi à Omiécourt, 240 habitants. Les blagues n'ont pas tardé concernant le nom de cette nouvelle localité : hyper vite, donc, hyper long... Les habitants en auront sans doute pour plusieurs années de jeux de mots. « Ça ne nous dérange pas, ajoute la tenancière. Nous étions le seul commerce d'Omiécourt, et nous restons le seul d'Hypercourt. »

Déjà, quelques inquiétudes se font sentir, au sujet de la localisation ou des démarches administratives. « Il faudra sans doute changer de carte d'identité ou de carte grise. Nous espérons que les routiers n'auront pas trop à nous chercher. Il va peut-être falloir que nous mettions un écriteau pour annoncer le changement. »

2 À PERTAIN La quiétude de la commune de 390 habitants, la plus peuplée des trois, est à peine perturbée par la sortie du midi des écoliers. Céline, qui attend sa fille, n'avait même pas encore entendu parler de la fusion des trois communes. Et encore moins du nom d'Hypercourt.



Au restaurant routier « Au bon accueil », les jeux de mots avec le nouveau nom d'Hypercourt sont déjà monnaie courante.

726 C'est le nombre d'habitants que devrait compter la commune nouvelle d'Hypercourt au moment de sa création, le 1^{er} janvier 2017.

« C'est original !, s'exclame-t-elle. Je n'étais pas au courant du tout. J'es-

père que nous aurons des précisions, parce que tout ça risque d'être compliqué. » La mère de famille pense notamment aux visiteurs qui ne connaissent pas le secteur. « Les gens qui viendront à Hypercourt risquent d'aller à Pertain au lieu d'Omiécourt, peut-être faudrait-il donner des numéros aux trois localités : Hypercourt 1, 2 et 3. Et ce ne sera pas facile non plus pour le facteur. »

Nicole, à la retraite, se montre moins inquiète. « Ici, les noms de communes se terminent en -court partout, nous sommes habitués. Ça ne changera pas grand-chose. »

3 À HYENCOURT-LE-GRAND Difficile de trouver âme qui vive un mardi midi dans les rues de la plus petite des trois communes (environ 90 habitants). Laure attend l'autocar et a déjà un avis bien

LE TÉMOIN

CHRISTIAN LEBRUN, maire de Hyencourt-le-Grand

« Pas d'autres propositions »

« Nous avons trouvé le nom d'Hypercourt lors d'une réunion des maires et des adjoints des trois communes, en octobre 2015. Un des élus a donné l'idée. Certes, les gens rigolent de ce nom, mais personne n'a fait d'autres propositions !

Les habitants vont devoir faire changer leur adresse sur leur carte grise, il s'agira d'un autocollant, qui ne coûte que 2,76€. Les plaques minéralogiques ne devraient pas être concernées avant 2020.

Au sujet des adresses postales, il faudra se méfier des rues qui existent dans deux communes : c'est le cas des rues de Nesle, à Pertain et Hyencourt-le-Grand. Soit l'une des deux rues devra changer de nom, soit il faudra préciser le hameau. »

tranché sur ce nouveau nom. « C'est nul, c'est vraiment ridicule. Comment vont s'appeler les habitants en plus ?, se demande celle qui vit depuis sa naissance à Hyencourt, et va donc devoir changer de gentilé. Beaucoup d'habitants ici ont le même avis. »

La trentenaire voit toutefois des points positifs à la fusion. « C'est vrai, quand nous organisons une fête ou une réderie ici, il n'y a jamais personne. Quand nous seront trois anciennes communes à organiser, ce sera mieux. »

BENJAMIN MERIEAU

82HTEPCAR Mercredi 01 juin Page: 8/9

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)